



Fiche technique A 4 Sabots **en tournée à vélo** **+ Plan de scène**

Correspondance/contact :

Hervé LAZERGES & Anna RIOT-SARCEY
+33 7 46 29 86 38
lapisteaux4chansons@protonmail.com

Cette fiche technique est **complémentaire au contrat et devra être retournée signée avec celui-ci**. Elle clarifie les besoins techniques et logistiques de l'équipe artistique afin de favoriser une rencontre fructueuse entre les parties. L'organisateur et La Piste aux 4 Chansons (ci-dessous dénommé « le producteur ») s'engagent à respecter les termes du présent document. D'éventuelles modifications peuvent être effectuées en concertation préalable et écrite entre les parties.

Espace scénique :

- 3m x 3,5m minimum de surface plane et non inclinée
- 2,40m de hauteur minimum

Besoins en matériel :

En intérieur et en acoustique (possible jusqu'à 70 personnes) :

- 2 chaises identiques **sans accoudoirs** ou deux tabourets identiques, de préférence en bois ou en métal ;
- une arrivée électrique en 220V sur scène côté cour ;
- 2 tréteaux d'une hauteur comprise entre 85 et 100cm ;
- 2L d'eau et une cuillère (à soupe ou à café) pour l'accord des verres.

Dans tout les autres cas (représentation en extérieur ou jauge > 70 personnes), veuillez ajouter au matériel ci-dessus les éléments suivants :

- 2 circuits de retour indépendants avec égalisation séparée ;
- un système professionnel adapté à la jauge et couvrant l'espace public de manière homogène en pression acoustique et en réponse fréquentielle ;
- alimentation phantom 48V
- 3 grands pieds de micros

- 2 petits pieds de micros

Nous fournissons les micros nécessaires au spectacle. Pour information, en voici la liste :

- 3 SM58 (pour les voix)
- 3 Beringer B-5 (pour le tamera, le tamera box et la mandoline)
- 2 T bone 100 C (pour l'alto et la guitare)

Nos micros se branchent en XLR.

Besoins en personnel :

En cas de sonorisation du spectacle, la présence d'un.e professionnel.le est nécessaire (technicien.ne ou ingénieur.e du son).

Pour les temps d'installation et de balances, veuillez vous référer au **rider**.

En cas de spectacle plein air :

- En cas de spectacle plein air, l'organisateur est prié de couper l'éclairage public le temps du spectacle afin de ne pas polluer l'ambiance lumineuse du spectacle.
- De même, en cas de proximité d'une église, il est préférable de couper les éventuelles sonneries de cloches.
- En cas de rue adjacente non piétonne, l'organisateur est prié de bien vouloir déposer un arrêté afin d'empêcher le trafic automobile le temps du spectacle.

En cas d'annulation pour cause d'intempéries et en l'absence de lieu de repli, le montant de la prestation convenu dans le contrat restera dû au producteur.

Signature du producteur

Signature de l'organisateur

Céline MEUNIER,
Présidente de l'association
La Piste aux Quatre Chansons



Plan de scène du spectacle A 4 Sabots

